

# Les bases des finances locales

## Approfondissement

Durée : 12 heures

### **A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?**

#### **Public**

- Elu(e)s

#### **Prérequis**

- Avoir suivi une formation initiation aux finances locales

### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

- Connaître le cadre réglementaire et les grands principes budgétaires
- Connaître la préparation budgétaire et les maîtriser les différentes procédures
- Maîtriser les nomenclatures
- Connaître les opérations budgétaires
- Comprendre l'exécution des dépenses et des recettes

### **CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)**

- Le cadre réglementaire / les grands principes budgétaires et les règles générales (Le cadre réglementaire de la dépense régionale, Définitions : fonctionnement, investissement, ...)
- La préparation budgétaire et les procédures (Les dépenses obligatoires de la Région Île de France, Les recettes attendues, ...)
- Les nomenclatures et les opérations budgétaires (Les acquisitions avec clause de réserve de propriété / par voie de crédit- bail, Les travaux en régie, ...)
- L'exécution des dépenses (L'impact budgétaire : suivi des disponibles en engagement et en Mandat, L'impact comptable : création d'une dette et du paiement, ...)
- L'exécution des recettes (Constatation d'une créance puis émission des titres, La transmission des titres au comptable, les contrôles, la validité puis la prise en charge du recouvrement, ...)

### **ORGANISATION**

#### **Moyens pédagogiques et techniques**

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quizz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

#### **Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation**

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Formulaire d'évaluation de la formation.

